

crois, une question supplémentaire à la précédente. Sinon, la Chambre passe à l'ordre du jour.

\* \* \*

### LES PARCS NATIONAUX

#### LAC LOUISE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT À LA SUITE DES AUDIENCES PUBLIQUES

**M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, il s'agit d'une question supplémentaire à celle que j'ai adressée au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Son ministère a-t-il évalué les renseignements recueillis au cours des récentes audiences publiques tenues au sujet du projet de Village Lake Louise et quand pouvons-nous nous attendre à une décision ou à une déclaration de sa part?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur le président, nous avons reçu des instances de plusieurs corps intermédiaires, dont certains étaient pour, et d'autres, contre. Nous avons enfin reçu l'exposé de la position du gouvernement de l'Alberta. Nous faisons l'étude de toutes ces recommandations, et j'espère pouvoir informer la Chambre, avant le congé d'été, de la décision du gouvernement à ce sujet.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je prie les députés de m'excuser parce que je n'ai pas eu l'occasion de donner la parole au député de Fundy Royal, au député de Simcoe-Nord et aux autres qui auraient sans doute dû prendre la parole aujourd'hui. Je vais essayer de leur accorder la priorité demain et je m'excuse encore une fois de ne pas avoir eu l'occasion de leur donner la parole aujourd'hui. Passons à l'ordre du jour.

• (1520)

### ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

#### LA LOI SUR L'EXAMEN DES PRISES DE CONTRÔLE PAR DES ÉTRANGERS

##### MESURE VISANT À CONTRÔLER L'EMPRISE ÉTRANGÈRE SUR LES COMPAGNIES CANADIENNES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 30 mai, de la motion de l'honorable Jean-Luc Pepin: Que le bill C-201, tendant à prévoir l'examen et l'appréciation des prises de contrôle d'entreprises commerciales canadiennes par certaines personnes, soit lu pour la 2<sup>e</sup> fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, j'ai eu l'occasion hier de traiter brièvement du bill sur les prises de contrôle par des étrangers. Au cours de cette brève intervention, j'ai porté de graves accusations et je me suis montré dur, et c'était à dessein. Je l'ai fait parce que le bill à mon avis est loin d'être acceptable; il ne résoudra aucun des problèmes concernant la propriété étrangère au pays. Je pense que le gouvernement a sacrifié dans une large mesure l'intérêt qu'avaient les nationalistes dans sa politique, au profit des sociétés multinationales

et du *statu quo*. D'après des sondages de l'opinion publique, il semble que les Canadiens s'attendaient à mieux de la part du gouvernement et croyaient qu'il agirait d'une manière plus ferme et plus décisive.

Le bill à l'étude ne touche qu'une portion infime de l'emprise étrangère et c'est une cause de déception pour moi comme pour des gens de ma circonscription. La plupart des gens d'une circonscription comme Yorkton-Melville s'inquiètent de cette question de l'emprise étrangère sur notre économie et voudraient que le Canada appartienne aux Canadiens. Ils s'inquiètent parce qu'ils se rendent compte que notre économie de succursales va nous faire perdre bien des emplois, vu que des sommes d'argent considérables passent à l'étranger, mais ils s'inquiètent surtout parce qu'ils voudraient que nous mettions au point une économie dirigée par des Canadiens, pour les Canadiens.

N'allons pas croire que la question de la propriété étrangère me paraît bien simple. Le problème est complexe, je le sais, et ce n'est pas une solution qu'il faudra mais plusieurs solutions différentes. Nous connaissons tous l'ampleur de la mainmise étrangère au Canada. Les deux tiers environ de notre économie sont contrôlés par l'étranger et j'ai ici des chiffres de 1970 relatifs aux sociétés américaines seulement, à l'exclusion des sociétés japonaises, britanniques ou françaises. En 1970, les sociétés américaines contrôlaient 97 p. 100 de l'industrie du montage et des pièces d'automobile; 91 p. 100 de l'industrie canadienne du caoutchouc; 66 p. 100 de l'industrie de l'équipement électrique du pays et 60 p. 100 de nos industries pétrolière et gazière. Si on ajoute des sociétés d'autres pays, la plupart de ces pourcentages augmenteront.

Évidemment, ce qu'il nous faut, ce sont des lois qui rapatrieront notre économie et la remettront entre les mains des Canadiens. Je pense que c'est possible. Le Rapport Watkins et le Rapport Gray non seulement analysent les problèmes qui assaillent le Canada, mais encore proposent diverses méthodes pour les résoudre. Par exemple, en 1935, la Suède était aux prises avec une difficulté semblable. Son économie était entre les mains des étrangers. Alors, le parti social démocrate s'empara du pouvoir et, aujourd'hui, la Suède est maîtresse de sa propre économie. Elle l'a rapatriée. Je signale aussi qu'il y a un siècle, le développement des États-Unis était tributaire de capitaux étrangers, en provenance surtout des îles Britanniques. Aujourd'hui, les États-Unis contrôlent leur propre économie. D'autres pays, comme le Mexique, prennent des mesures pour rapatrier la leur. A mon avis, le Canada peut faire de même.

Je précise qu'en parlant d'esprit canadien et de rapatriement de notre économie, je ne veux pas être anti-américain. Vouloir rapatrier l'économie canadienne, ce n'est pas se montrer anti-américain. Je ne blâme pas les États-Unis de posséder autant de nos ressources et de nos industries clefs. Si je dirigeais une grosse société pétrolière américaine, et si je voyais les lois fiscales du Canada et les ressources qui y attendent d'être exploitées, je ferais la même chose; je ne blâme donc pas les Américains. Sauf erreur, le chef de mon parti a dit l'autre jour à la Chambre: «Les Américains ne nous ont pas violés, nous nous sommes laissés faire.» Ce n'est pas la faute des Américains ou des institutions financières américaines si les contrôles sont chez nous en majeure partie étrangers. C'est la faute de nos gouvernements qui, pendant de longues années, ont permis aux sociétés étrangères d'entrer chez nous, ne leur ont imposé que peu de règles ou de restrictions et les